



CONSEILLER FUNÉRAIRE ET ASSIMILÉ

à Tours du 05/01/2026 au 18/12/2026

Financé par



Formation continue

FFADL

Morestel

Tél : 06 85 68 63 64

Mail : arot@wanadoo.fr

Mail contact: arot@wanadoo.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Savoir lire et écrire ,savoir être et travailler en formation.

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Compétences attestées :

- Recevoir et renseigner les familles pour toute question relative à l'activité funéraire, les prestations et fournitures nécessaires aux obsèques dans le respect de leur deuil et des volontés du défunt ;
- Déterminer avec la famille les conditions financières et techniques de la prestation, présenter des
- produits dans le cadre d'un conseil et/ ou d'une vente ;
- Faire preuve de maîtrise de soi dans des situations difficiles ;

- Coordonner et encadrer une équipe, notamment en faisant le lien avec le maître de cérémonie ;

Renseigner les formulaires relatifs aux déclarations de décès, et de manière générale collaborer efficacement avec le service de l'état civil d'une commune, son service funéraire et des cimetières ;
 Appliquer les procédures relatives aux inhumations, exhumations et crémations ;
 Contrôler la fiabilité du dossier et des éléments de facturation, la conformité des documents administratifs, titres de concession et autorisations diverses ;
 Saisir les devis, bons de commande et factures ;
 Exercer, le cas échéant, les fonctions du maître de cérémonie.

Programme :

Le conseiller funéraire doit être compétent en matière d'hygiène, sécurité et ergonomie, de législation et réglementation funéraire, de psychologie et sociologie du deuil. Il doit aussi connaître les pratiques et rites funéraires, être en capacité de concevoir et d'animer une cérémonie, en encadrant son équipe (de porteurs). Enfin, il doit connaître les fondamentaux en matière de réglementation commerciale et les produits, services et conseil à la vente. Formation funéraire permettant d'atteindre le niveau IV conforme à l'Article R.2223-45 du C.G.C.T. permettant de préparer le Diplôme National de : « Conseiller Funéraire » Conforme au Décret de 95-652 modifié par le décret 2012-608 du 30/04/2012 applicable au 1er Janvier 13 Objectifs : Cette formation a pour objectif de former des conseillers funéraires professionnels de par leur connaissance sur la réglementation funéraire et respectueux. D'une durée de 140 heures de théorie et 140 h de stage en entreprise et respectant les obligations légales de contenu, elle nécessite une présence quotidienne des candidats. Les cours sont assurés par des professionnels du funéraire. Les formateurs utilisent différentes techniques de formation ,formation sur une plateforme ,exercices, ressources législatives cours en visioet correction des exercices en visio avec formateurs tous les jours . DUREE TOTALE 280 heures durée totale (dont 140 h de théorie et 140 h de stage en entreprise). Préparation et présentation au diplôme national de conseiller funéraire et assimilé .

Durée en centre :

140

Durée en entreprise :

140

LES AUTRES SESSIONS

Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
 Tours (37)	Inscription à la demande du 06/01/2025 au 16/01/2026	Tout public	

Informations pratiques

Organisme responsable :

[FFADL](#) - Morestel

Publics :

- Tout public - 20 places

Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

Contact :

AROTCARENA Dominique

Numéro de session : 485846S / Référence GIP : 27240

Mise à jour le 25/04/2025